

DÉPLOIEMENT NATIONAL DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Afin de renforcer la surveillance et la gestion des risques liés aux chenilles processionnaires, une **nouvelle plateforme de signalement** est déployée à l'échelle nationale. Ces insectes urticants, dont la prolifération constitue une nuisance pour la **santé humaine et animale**, nécessitent une vigilance accrue. Toutefois, ces espèces sont originaires de nos territoires et font partie intégrante de nos écosystèmes. L'objectif n'est donc pas leur éradication, mais une **gestion raisonnée et adaptée** à l'enjeu sanitaire qu'elles représentent.

UN OUTIL DE SIGNALEMENT POUR UNE ACTION COORDONNÉE

La plateforme de signalement, accessible à l'adresse signalement-chenilles-proceSSIONNAIRES.atlasante.fr, permet aux citoyens, collectivités et professionnels de déclarer la présence de chenilles processionnaires en la géolocalisant. Grâce à ces données centralisées sur une cartographie interactive, les autorités compétentes peuvent mieux anticiper les risques et adapter les mesures de prévention et de gestion à mettre en place le cas échéant. L'objectif est qu'à termes, chaque signalement soit analysé par un référent local, qui évalue l'importance et la priorité d'une intervention. Selon les cas, la destruction d'un nid peut être nécessaire pour limiter les risques sanitaires, tandis que dans d'autres situations, une action préventive ou l'absence d'intervention sera privilégiée.



UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR UNE MEILLEURE PRÉVENTION

Les signalements jouent également un rôle essentiel dans l'amélioration des connaissances scientifiques et de la surveillance. Ils permettent notamment d'affiner les cartographies l'aire de répartition des populations de chenilles processionnaires, d'étudier leur dynamique et leur évolution, et de mieux comprendre l'impact des changements climatiques sur leur propagation.


L'OBSERVATOIRE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES - FREDON FRANCE

Piloté par FREDON France, l'Observatoire des chenilles processionnaires a été créé en 2021 par les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'écologie. Désigné comme centre de ressource nationale, il vise à améliorer la diffusion des connaissances sur ces espèces et à coordonner des actions en partenariat avec les acteurs locaux et nationaux. FREDON France, premier réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes, regroupe plus de 600 collaborateurs engagés dans la surveillance, la prévention et la gestion des dangers sanitaires liés au végétal. Son action s'inscrit pleinement dans le concept « One Health », reliant la santé des végétaux, des écosystèmes et des populations humaines.

Contact presse :

Alice SAMAMA – FREDON France, chargée de communication

 alice.samama@fredon-france.fr

 07 45 10 44 95

chenille-risque.info :

